

## II – Les territoires dans la mondialisation

### Thème 2 – Les puissances émergentes

*(Environ 20% du temps consacré à la géographie)*

#### PROBLEMATIQUES

La problématique doit porter sur les rapports entre puissances émergentes et mondialisation : insertion dans la mondialisation concomitante de leur montée en puissance d'une part ; effets paradoxaux de cette insertion sur leurs territoires d'autre part. La tension entre émergence par l'ouverture au monde et creusement des inégalités constitue ainsi le fil directeur pour l'étude.

Vastes et peuplées, les puissances émergentes se définissent par leur poids croissant dans l'économie mondiale, qui s'effectue dans le cadre d'une insertion rapide et forte dans la mondialisation, grâce à l'adoption de politiques favorables à leur ouverture commerciale et financière. Leur croissance économique rapide est cependant paradoxale ; elle contribue à réduire la pauvreté globale mais elle s'accompagne d'un creusement des inégalités sociales à toutes les échelles spatiales, imputable pour partie à leur insertion dans la mondialisation.

Leur montée en puissance se traduit par un renforcement de leur poids sur la scène internationale, résultat d'une ambition géopolitique renouvelée, qui combine des attributs du hard et du soft power.

#### TROIS EXEMPLES D'ETUDES DE CAS

L'étude de cas porte, quel que soit le choix du professeur, sur un grand pays – Inde, Chine ou Brésil - dont l'émergence se fonde sur les avantages de la superficie et de la population et le volontarisme des politiques d'ouverture pour des économies longtemps fermées. L'émergence s'adosse à l'action sur le long terme d'un État robuste, voire autoritaire, qui perdure aujourd'hui, soit à travers le maintien d'un pouvoir dictatorial, soit à travers la stabilité institutionnelle d'États démocratiques. Les changements spectaculaires traduisent les choix de l'ouverture libérale, dès les réformes de 1978 en Chine, réaffirmée ou affirmée pour chacun des États au début des années 1990 mais selon des trajectoires spécifiques : la Chine par la promotion d'industries exportatrices manufacturières en lien avec l'ouverture aux investissements à partir de fenêtres maritimes progressivement élargies ; l'émergence de l'Inde fondée sur les services et l'informatique qu'accompagne le retour des multinationales étrangères dans les métropoles. Le Brésil s'ouvre depuis une quinzaine d'années, attirant dans ses régions les plus dynamiques, capitaux et entreprises étrangères. Cette émergence s'accompagne du déplacement massif des capacités manufacturières, mais également technologiques des pays riches vers ces trois États.

L'étude s'organise autour de la construction progressive d'un croquis pour lequel l'exhaustivité n'est pas de mise. Ce croquis identifie les traits essentiels de l'organisation du territoire étudié, fixant les grands repères et les différenciations socio-spatiales. On s'attachera aux territoires de l'ouverture,

métropoles et régions motrices qui connaissent des transformations spectaculaires, résultat de leur insertion privilégiée dans les circuits économiques mondiaux. Les métropoles, Sao Paulo, Shanghai ou Mumbai par exemple, sont les capitales économiques de leurs États respectifs en même temps qu'elles accèdent au rang de villes mondiales, à l'image de leur modernisation de grande ampleur, menée à rythme court. Les nouveaux centres des métropoles et leurs audaces architecturales, les nouveaux ports et aéroports ou leurs extensions, souvent réalisés à la faveur de manifestations sportives et culturelles de rang mondial, offrent des exemples concrets de leur insertion dans la mondialisation. Ces grandes métropoles s'ancrent sur de puissantes régions économiques qu'elles entraînent, en situation de façade maritime et bien reliées au monde par des flux.

L'accélération du creusement des inégalités socio-spatiales comme illustration d'une intégration sélective des territoires dans la mondialisation est un autre aspect fondamental de l'étude. L'Inde mais surtout la Chine sont passées d'une situation assez égalitaire à la fin des années 1980, à une situation d'inégalités très marquées à la fin des années 1990. Ces puissances comptent parmi les sociétés les plus inégalitaires du monde, malgré l'émergence en particulier au Brésil, d'une classe moyenne. Le constat se vérifie à toutes les échelles :

- entre les régions les plus riches, métropoles et régions maritimes et les régions de l'intérieur, plus rurales et enclavées de la Chine et du Brésil, mais avec des nuances liées aux dynamiques de diffusion de la croissance et de l'ouverture vers l'intérieur. En Inde les contrastes sont nets entre métropoles mondialisées (Mumbai, Bangalore), régions riches et régions pauvres de part et d'autre d'une ligne Sud-Ouest/Nord-Est (quadrilatère de la pauvreté au Nord-est, des États du Madhyar Pradesh au Bihar et à l'Orissa) ;
- à l'échelle infra urbaine, une nouvelle classe d'entrepreneurs et de cadres, acteurs mondialisés, vivant dans des quartiers huppés et barricadés côtoient les perdants de la mondialisation (migrants ruraux exclus de tous les services sociaux en Chine par exemple, proportions d'urbains précarisés) accentuant la fragmentation au cœur des métropoles.

Ces revers de l'ouverture se traduisent également dans la pression accrue et la dégradation de l'environnement et des ressources, à toutes les échelles. Ces revers doivent être posés comme un problème auquel sont confrontés les États, qui tentent d'y répondre par des politiques correctrices modestes et inégalement efficaces.

**L'affirmation progressive de la Chine, de l'Inde ou du Brésil sur la scène mondiale complète l'idée de puissance.** Elle est repérable à des degrés divers à travers la capacité de l'État à organiser son espace régional (Mercosul), comme à peser sur l'ordre mondial, par son rôle dans les organisations internationales, (G20 supplantant le G8, place et rôle au sein de l'ONU). La création de partenariats stratégiques avec le monde lusophone africain pour le Brésil ou encore de dynamiques d'expansion de la Chine et secondairement de l'Inde en Afrique subsaharienne sont des exemples significatifs de leur influence.

## LA MISE EN PERSPECTIVE

**La mise en perspective** se fait au moyen de **planisphères permettant de confronter quelques critères de l'émergence** (population, PIB/hab, part du PIB mondial, IDH, ...). Elle peut s'envisager de manière complémentaire avec d'autres types de planisphères choisis dans les domaines diplomatique ou culturel.

La mise en perspective débouche sur l'identification d'un groupe de pays émergents, hétérogène et à géométrie variable : d'un noyau dur d'États, en mesure de contester l'ordre de la puissance mondiale, à l'ensemble des pays en développement (à l'exception des pays les moins avancés), adossés aux grands pôles mondiaux de puissance. La lecture des cartes amène au constat d'un monde polycentrique et de quelques mouvements de fond : la sortie du sous développement d'un certain nombre de pays, la participation d'un plus grand nombre d'acteurs au jeu international, la montée des interdépendances.

## PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Donner à croire que les puissances émergentes constituent un groupe homogène et cohérent, comme l'invitent à penser certains classements internationaux, pays émergents ou BRIC, acronyme inventé en 2001 par la banque d'investissement Goldman Sachs.
- Analyser le pays émergent pour lui-même sans l'inscrire dans le contexte mondial.
- Développer une approche trop économique en oubliant les territoires.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Théry H ; « Le Brésil : changement de cap ? » *Documentation Photographique*. N°8042
- Sanjuan Th ; « Le défi chinois ». *Documentation Photographique*.
- Landy F ; « L'Inde ou le grand écart ». *Documentation Photographique*. N°8060. Nov-Déc 2007
- Foucher M ; « Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux ». *Documentation Photographique*. N°8072. Nov-déc 2009.
- Le Brésil, l'Inde, la Chine. Atlas Autrement .
- Jaffrelot C (dir) ; *L'enjeu mondial. Les pays émergents*. Les Presses de Sciences Po. 2008.
- « La Chine dans la mondialisation ». *Questions internationales*. N°32 juillet-août 2008.